



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 FÉVRIER 2024

COMPTE RENDU ANALYTIQUE

Publié par extrait, en application de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt quatre, le 08 février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 02 février 2024, s'est réuni en séance publique, salle des Actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de la Maire, Mme Corrine OLLIVIER.

Secrétaire de séance : Laurent DESNOUES

ORDRE DU JOUR

N°	Libellé	Rapporteur
1	Assemblées – Compte rendu des décisions prises par la Maire par délégation du Conseil municipal	La Maire
2	Assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 13 décembre 2023	La Maire
3	Finances – Rapport sur les orientations budgétaires 2024 du budget principal de la Ville et des budgets annexes du théâtre Mac-Nab, de la Foire et Salons, du lotissement du Colombier	La Maire
4	Finances – Fonds de concours de la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry pour la réalisation des travaux de voirie	La Maire
5	Finances – Fonds de concours de la Communauté de communes Vierzon – Sologne – Berry – Pour la réhabilitation du gymnase Fernand Léger	La Maire
6	SEM.VIE – Garantie partielle d'emprunt pour l'opération acquisition et travaux de la cuisine centrale dans le cadre d'une concession d'aménagement	La Maire
7	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Rapport sur les orientations budgétaires 2024 du budget de l'eau potable	Jill GAUCHER
8	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Rapport sur les orientations budgétaires 2024 du budget du service de l'assainissement collectif des eaux usées	Jill GAUCHER
9	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'eau potable – Fixation des frais et des pénalités pour l'année 2024	Jill GAUCHER

N°	Libellé	Rapporteur
10	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif – Service de l'assainissement collectif des eaux usées – Fixation des frais de pénalités pour l'année 2024	Jill GAUCHER
11	Régie de l'eau et de l'assainissement collectif des eaux usées – Service de l'eau potable – Protocole d'accord transactionnel de désistement de la procédure de demande en annulation de l'arrêté préfectoral 2021 -1235 devant le tribunal administratif d'Orléans	Jill GAUCHER
12	Services au public – Refuge – Fourrière municipale – Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association « Les Moustaches du Berry »	Jill GAUCHER
13	Direction générale – Autorisation de signature pour le nouveau contrat de ville à intervenir	Franck MICHOUX
14	Foncier – Classement dans le domaine public communal de la voirie de diverses parcelles constituant des emprises de voirie – Divers secteurs de la commune	Franck MICHOUX
15	Foncier – Avis du Conseil municipal sur la vente par la SA France Loire d'un logement situé 14 rue Émile Accolas (parcelle DI 272)	Franck MICHOUX
16	Foncier – Cession de la parcelle CD 726 à Monsieur et Madame Daniel BATARD – 41 avenue du Colonel Frédéric Manhès à Vierzon	Franck MICHOUX
17	Patrimoine – Fixation des tarifs de la boutique du musée à compter du 9 février 2024	Franck MICHOUX
18	Patrimoine – Fixation des tarifs pour les visites commentées et les animations du musée de Vierzon	Franck MICHOUX
19	Culture – 17ème Salon du livre jeunesse de Vierzon le 12 et 13 avril 2024 – Convention de partenariat et attribution d'une subvention de fonctionnement à la ligue de l'enseignement du Cher	Mélanie CHAUVET
20	Direction générale - Opération « aide à la scolarité » pour l'année 2024	Toufik DRIF
21	Associations – Attribution d'une subvention de fonctionnement au Comité des Œuvres Sociales et Culturelles de la Ville pour l'année 2024 et approbation de la convention	Solange MION
22	Ressources Humaines – Condition d'utilisation d'un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile – Actualisation	Solange MION
23	Sports – Attribution de subvention de fonctionnement 2024 à l'association sports athlétiques vierzonnais Rugby	Wendelin KIM

N°	Libellé	Rapporteur
24	Foncier – Désaffectation et déclassement d'une portion du domaine public en vue de sa mise à disposition de la SA d'HLM France Loire dans le cadre d'un bail emphytéotique – Rue Gérard Phillipe (<i>remise sur table</i>)	Franck MICHOUX
25	Foncier – Constitution de servitudes – rue des Établissements Merlin au bénéfice de Monsieur Ringenbach – National Palace et grevant une parcelle communale (<i>remise sur table</i>)	Franck MICHOUX
26	Sports – Acompte sur subvention 2024 à venir au Vierzon Football Club (<i>remise sur table</i>)	Wendelin KIM

DEL24/01– ASSEMBLÉES – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LA MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Maire

J'ai été amenée à prendre les décisions suivantes :

- DEC23/118 – Direction Générale – Demande de subvention auprès de la Région Centre-Val de Loire pour la Création du relais petite enfance
- DEC23/119 – Direction Générale – Demande de subvention – Contrat Ville centre avec le Département du cher – Création du relais petite enfance,
- DEC23/120 – Assurances – acceptation des indemnités perçues ou à percevoir,
- DEC23/121 – Finances - Réalisation de l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 1 000 000 € auprès la Banque Postale pour financer des besoins de trésorerie du budget principal de la Ville,
- DEC24/001 – BRU – Politique de la ville – Renouvellement Adhésion à l'association Alliance Villes Emploi,
- DEC24/002 – Théâtre Mac Nab – Convention de mécénat dans le cadre de la saison culturelle 2023-2024 et 2024-2025,
- DEC24/003 – Théâtre Mac Nab – Aide à l'investissement du matériel scénique 2024 – Demande de subvention,

et la liste des marchés.

DEL24/02– ASSEMBLÉES – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 13 DÉCEMBRE 2023

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal en date du 13 décembre 2023.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/03– FINANCES – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE ET DES BUDGETS ANNEXES DU THÉÂTRE MAC-NAB, DE LA FOIRE ET SALONS, DU LOTISSEMENT DU COLOMBIER

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de débattre sur le rapport sur les orientations budgétaires 2024 du budget principal de la Ville et des budgets annexes du Théâtre Mac-Nab, de la Foire et Salons, des lotissements du Colombier et Sellier,
- de procéder à un vote.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

6 Abstentions : Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

DEL24/04– FINANCES – FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON – SOLOGNE – BERRY POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE VOIRIE

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acter le versement au profit de la Ville par la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry d'un fonds de concours d'un montant de 250 000 € HT pour la réalisation de travaux de voirie.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/05 – FINANCES – FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIERZON – SOLOGNE – BERRY POUR LA RÉHABILITATION DU GYMNASSE FERNAND LÉGER

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'acter le versement au profit de la Ville par la Communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry d'un fonds de concours pour la réalisation de travaux de rénovation thermique du gymnase Fernand Léger d'un montant de 100 000 € HT répartis sur deux exercices comptables à savoir, 50 000 € en 2024 et 50 000 € en 2025.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/06 – SEM.VIE – GARANTIE PARTIELLE D'EMPRUNT POUR L'OPÉRATION ACQUISITION ET TRAVAUX DE LA CUISINE CENTRALE DANS LE CADRE D'UNE CONCESSION D'AMÉNAGEMENT

La Maire

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser la Maire ou son représentant à apporter la garantie selon les conditions et modalités.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/07 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 DU BUDGET DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

La MaireRapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de débattre sur le rapport d'orientations budgétaires pour 2024 du budget du service de l'eau potable,
- de procéder à un vote.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

6 voix Contre : Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

DEL24/08 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2024 DU BUDGET DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de débattre sur le rapport d'orientations budgétaires pour 2024 du budget du service de l'assainissement collectif des eaux usées,

- de procéder à un vote.

ADOPTÉ PAR :

25 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAQUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

6 voix Contre : Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

1 absent : M. KALKIN

DEL24/09 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'EAU POTABLE – FIXATIONS DES FRAIS DE PÉNALITÉS POUR L'ANNÉE 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

-d'abroger la délibération DEL23/11 du Conseil municipal en date du 18 janvier 2023 fixant le montant des frais et pénalités pour le service de l'eau potable à compter de l'année 2023,

- de fixer le montant des frais et pénalités pour le service de l'eau potable à compter de l'année 2024.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAQUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/10 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF – SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – FIXATIONS DES FRAIS DE PÉNALITÉS POUR L'ANNÉE 2024

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération DEL23/12 du Conseil municipal en date du 18 janvier 2023 fixant le montant des frais et pénalités pour le service de l'assainissement collectif des eaux usées à compter de l'année 2023,
- de fixer le montant des frais et pénalités pour le service de l'assainissement collectif des eaux usées à compter de l'année 2024.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/11 – RÉGIE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES – SERVICE DE L'EAU POTABLE – PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL DE DÉSISTEMENT DE LA PROCÉDURE DE DEMANDE EN ANNULATION DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL 2021-1235 DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF D'ORLÉANS

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de procéder au règlement de l'intégralité des indemnités dues à Monsieur PORTIER et Monsieur MASSON, dans un délai d'un mois suivant l'ordonnance à intervenir du Tribunal administratif d'Orléans actant du désistement des Parties dans l'instance enregistrée sous le req. N° 2201193,
- d'autoriser Madame la Maire ou l'Adjointe à la Maire déléguée et Présidente du Conseil d'exploitation de reaVie à signer le protocole d'accord transactionnel à intervenir.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

**DEL24/12 – SERVICES AU PUBLIC – REFUGE – FOURRIÈRE MUNICIPALE –
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION " LES
MOUSTACHES DU BERRY "**

Rapporteur : Jill GAUCHER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 1 000 € à l'association « Les Moustaches du Berry »,
- d'imputer la dépense sur le budget Ville article 6574 compte d'utilisation DVSP03.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

**DEL24/13 – DIRECTION GÉNÉRALE – AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE
NOUVEAU CONTRAT DE VILLE À INTERVENIR**

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser par la présente délibération, Madame la Maire à signer le nouveau contrat de ville (une présentation de celui-ci sera fait au Conseil municipal du 04 avril 2024) et toutes les pièces afférentes.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/14 – FONCIER – CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA VOIRIE DE DIVERSES PARCELLES CONSTITUANT DES EMPRISES DE VOIRIE – DIVERS SECTEURS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le classement dans le domaine public communal des parcelles privées non bâties constituant tout ou partie de l'emprise :

- de la rue de la Société Française, section DK numéros 323 et 330
- de la rue Pierre Brossolette, section CL numéro 385
- du chemin des Grandes Noues Fontaine, section EI numéros 783, 785, 787 et 781
- du chemin du Chevry , section AT numéro 350
- de la rue Henri Barbusse, section CY numéros 420 et 423
- de la rue Barbès, section DE numéro 677
- de la rue Etienne Nivet, section CD numéro 758
- de la rue de la Convention, section BN numéro 349
- de la rue de la Bidauderie, section BW numéro 564
- chemin des Gaudrets, section BL numéro 290,

- de dire que le transfert de ces parcelles dans le domaine public communal, éteint, par lui-même et à dater de ce jour, tous droits réels et personnels existants sur les biens transférés,

- de dire que la présente délibération du Conseil municipal sera publiée et enregistrée au Service de Publicité Foncière de Bourges.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAQUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/15 – FONCIER – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA VENTE PAR LA SA FRANCE LOIRE D'UN LOGEMENT SITUÉ 14 RUE ÉMILE ACCOLAS (PARCELLE DI 272)

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner un avis favorable à la vente, par la SA France Loire, d'un logement vacant, sis 14 rue Émile Accolas, à Vierzon (parcelle cadastrée section DI n° 272).

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/16 – FONCIER – CESSION DE LA PARCELLE CD 726 À MONSIEUR ET MADAME DANIEL BATARD – 41 AVENUE DU COLONEL FRÉDÉRIC MANHÈS À VIERZON

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de céder à Monsieur et Madame Daniel BATARD la parcelle communale cadastrée CD 726, sise avenue colonel Frédéric Manhès, moyennant le prix net vendeur de 3 €/m², conforme à l'avis de France Domaine, soit pour une superficie de 60 m², un total net vendeur de 180 €,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer l'acte de vente à intervenir, ainsi que les actes afférents,

- de recouvrer la recette correspondante au budget de l'exercice.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/24 – FONCIER – DÉSAAFECTATION ET DÉCLASSEMENT D'UNE PROPORTION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE DE SA MISE À DIPOSITION DE LA SA D'HLM FRANCE LOIRE DANS LE CADRE D'UN BAIL EMPHYTÉOTIQUE – RUE GÉRARD PHILIPPE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de constater la désaffectation et prononcer le déclassement d'une portion du domaine public de la rue Gérard Philippe, pour une contenance d'environ 83 m², cette emprise étant nécessaire à la réalisation du projet de centre social porté par la SA d'HLM France Loire, dans le cadre d'un bail emphytéotique.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAQUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/25 – FONCIER – CONSTITUTION DE SERVITUDES – RUE DES ÉTABLISSEMENTS MERLIN AU BÉNÉFICE DE MONSIEUR RINGENBACH – NATIONAL PALACE ET GREVANT UNE PARCELLE COMMUNALE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de donner son accord pour la constitution des servitudes mentionnées, pour permettre l'accès et le raccordement de la parcelle BV 397 sur la rue des Établissements Merlin, et devant la parcelle communale cadastrée section BV n°396,

- d'autoriser la Maire, ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer les actes constitutifs des servitudes énumérées ci-avant, ainsi que tout acte afférent.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAQUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/17 – PATRIMOINE – FIXATION DES TARIFS DE LA BOUTIQUE DU MUSÉE À COMPTER DU 9 FÉVRIER 2024

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n°DEL23/99 du Conseil municipal en date du 22 juin 2023,
- d'adopter les tarifs ci-après :

Livre / Référence	Prix de vente TTC à l'unité	Prix de vente TTC à l'unité
	2023	2024
Le dépôt des locomotives de Vierzon – R. Laumônier	18,00	18,00
Au dépôt de Vierzon - 100 ans de locomotive à vapeur – R. Laumônier	18,00	18,00
J'apprends à dessiner les moyens de transport Edit.Fleurus /Ph.Legendre	12,95	12,95
La grande imagerie/les trains – Edit. Fleurus	8,95	8,95
J'apprends à dessiner les trains – Edit. Fleurus / Ph. Legendre	5,90	5,90
Le tracteur de Peter -Edit.Fleurus	6,95	6,95
Le train de Bastien – Edit. Fleurus	6,95	6,95
Le crime de l'Orient Express – Edit. Livre de poche	6,30	6,30
Mes premières découvertes Le tracteur Edit.Gallimard Jeunesse	9,90	9,90
Mes Tout P'tits Docs Le tracteur Edit.Milan Jeunesse	6,90	6,90
Mes Tout P'tits Docs Le train Edit. Milan Jeunesse	6,90	6,90
Mes P'tits Docs La révolution industrielle ed.Milan	7,90	7,90
Mes P'tits Docs -Les trains – Edit. Milan /S. Ledu et R. Barborini	7,90	7,90
Mes P'tits Docs Les tracteurs Edit.Milan/C.Decorte et S.Ledu	7,90	7,90
L'imagerie des trains – Edit. Fleurus	12,95	12,95
Vierzon 1945-1975 – Edit. Alain Sutton	21,30	21,30

Vierzon I – Edit. Alain Sutton	21,30	21,30
Vierzon II – Edit. Alain Sutton	19,90	19,90
Tracteurs SFV – Edit. E.T.A.I.	40,20	40,20
Vierzon il y a 100 ans – Christophe Belser	32,00	32,00
Album à colorier SFV – de la Mémoire industrielle	5,00	5,00
Catalogue exposition Denbac – de l'Office de tourisme de Vierzon	18,00	18,00
Porcelaines et porcelainiers en Berry, Bourbonnais et Poitou – tome 1 H. Letourneau	25,00	25,00
Porcelaines et porcelainiers en Berry, Bourbonnais et Poitou – Des origines à 1930 – tome 2- H. Letourneau	22,00	22,00
Vierzon histoire contemporaine de 1939 à 2000 – Edit. JPS	18,80	18,80
La Française de mon grand-père /Jean-Jacques Rossignol	40,00	40,00
Quand le train devient passion /Pascal Bouché	39,00	39,00
SFV, Société Française Vierzon / l'âge d'or 1950-1963	28,95	28,95
L'usine de la Société Française de Matériel Agricole / Matthieu Couchet	6,00	6,00

Divers / Référence	Prix de vente TTC à l'unité	Prix de vente TTC à l'unité
Carte postale train (diverses références) – de M. Palau	1,00	1,00
Carte postale tracteur (diverses références) – de la Mémoire indust.	1,00	1,00
Carte postale vues de Vierzon (diverses références) – de MG Éditions	1,00	1,00
Miniature tracteur 201 - Réplicagri	50,00	50,00
Miniature tracteur 302 - Réplicagri	60,00	60,00
Miniature tracteur 551 - Réplicagri	60,00	60,00
Tee-shirt A.S.F. (différentes tailles)- de l'Amicale Société Française Vierzon	13,00	13,00
Casquette A.S.F. (taille unique) - de l'Amicale Société Française	11,00	11,00
Portes-clés A.S.F. - de l'Amicale Société Française Vierzon	12,00	12,00

Divers / Référence	Prix de vente TTC à l'unité	Prix de vente TTC à l'unité
Bol et mug en porcelaine avec décor tracteur et logo Musée de Vierzon	8,00	8,50
Coquetier avec décor tracteur	4,50	4,50
Assiette à dessert décor tracteur	8,50	8,50
Carreau avec décor tracteur	8,50	8,50
Magnet avec décor tracteur	4,00	4,00
Copie dessin tracteur S.F.V. sur support A4 – de Franck Lemort	4,50	4,50
Porte-clés en métal forme tracteur	9,50	9,50
Magnet en bambou forme locomotive	5,00	5,00
Sac en coton avec logo Musée de Vierzon Made in France	12,00	12,00

- d'imputer les recettes correspondantes au budget Ville, fonction/sous-fonction 314 article 7588.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET, Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAQUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX, M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/18 – PATRIMOINE – FIXATION DES TARIFS POUR LES VISITES COMMENTÉES ET LES ANIMATIONS DU MUSÉE

Rapporteur : Franck MICHOUX

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'abroger la délibération n°14/353 du Conseil municipal en date du 18 décembre 2014,
- d'approuver le tarif de 3 € pour les animations avec atelier pour le jeune public,
- d'approuver le tarif de 5 € pour les adultes et 3 € pour les enfants pour les visites réalisées par un intervenant artistique,
- d'imputer les recettes correspondantes au budget Ville, fonction/sous-fonction 314, article 7062.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/19 – CULTURE – 17ÈME SALON DU LIVRE JEUNESSE DE VIERZON LES 12 ET 13 AVRIL 2024 – CONVENTION DE PARTENARIAT ET ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU CHER

Rapporteur : Mélanie CHAUVET

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 500 euros à la Ligue de l'Enseignement du Cher pour le Salon du Livre Jeunesse à Vierzon qui se déroulera les 12 et 13 avril 2024,
- d'approuver la convention établie entre la Ligue de l'Enseignement du Cher, la Ville, l'Inspection de l'Éducation Nationale, la Caisse des Écoles (P.R.E.) et l'association Croc'Livres,
- d'autoriser la Maire ou l'Adjointe à la maire déléguée à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget primitif 2024, article 6574.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/20 – DIRECTION GÉNÉRALE – OPÉRATION " AIDE À LA SCOLARITÉ " POUR L'ANNÉE 2024

Rapporteur : Toufik DRIF

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'adopter le dispositif « Aide à la scolarité », pour l'année 2024,
- de verser 30 € aux élèves de maternelle et élémentaire et de verser 50 € aux collégiens et lycéens,
- de fixer la validité des bons d'achat au 30 septembre 2024,
- d'autoriser la Maire à signer tout document afférent.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/21 – ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU COMITÉ DES OEUVRES SOCIALES ET CULTURELLES DE LA VILLE POUR L'ANNÉE 2024 ET APPROBATION DE LA CONVENTION

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer au Comité des Œuvres Sociales et Culturelles du Personnel de la Ville de Vierzon une subvention de fonctionnement d'un montant de 55 000 € au titre de l'année 2024,
- d'approuver la convention passée entre la Ville et le Comité des Œuvres Sociales et Culturelles du Personnel de la Ville de Vierzon, pour l'année 2024,
- d'autoriser le maire ou l'adjoint délégué à signer ladite convention,
- d'imputer la dépense au budget article 6574.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/22 – RESSOURCES HUMAINES – CONDITION D'UTILISATION D'UN VÉHICULE DE SERVICE AVEC AUTORISATION DE REMISAGE À DOMICILE – ACTUALISATION

Rapporteur : Solange MION

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser l'utilisation du véhicule de service avec remisage à domicile pour les personnes suivantes :

FONCTIONS	VÉHICULES
Maire – Corinne OLLIVIER	C4 Citroën – GE 857 KV
Directeur de Cabinet – Fabien COSTE	Clio Renault – AE 134 VY
Directeur des Services Techniques – Sébastien GAY	C3 Citroën – 3056 TD 18
Chef de service du Centre Technique Municipal – Thierry BEGUIN	C1 Citroën – 2670 TP 18
Responsable du pôle éclairage public et hydraulique fluviale – Thierry MAIN	C1 Citroën – AH 451 QR
Chef du service Logistique et régie bâtiments – Jean-Paul MAIN	C3 Citroën – 1795 TZ 18
Chef du service Réavie – Régie de l'eau – Christophe GAUTIER	Clio Renault – BH 314 ER
Technicien usines de l'eau & réseau d'eau et assainissement – Wilfried CHARTIER	Punto Fiat – BZ 697 KQ
Responsable adjoint du service Logistique et régie bâtiments – Cédric DUBOIS	Citroën Berlingo – EN 846 RA

ADOPTÉ PAR :

29 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

2 voix Contre : M. GODARD, M. LATESSA.

1 absent : M. KALKIN

DEL24/23 – SPORTS – ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2024 À L'ASSOCIATION SPORTS ATHLÉTIQUES VIERZONNAIS RUGBY

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- d'attribuer à l'association sportive S.A.V Rugby dont la subvention de fonctionnement annuelle est supérieure à 23 000 € et faisant à ce titre, l'objet d'une convention, un premier acompte représentant 50 % de la subvention de fonctionnement 2024, en février 2024, et le solde en mai 2024,

soit la somme totale de 90 000 € répartie comme suit :

	Bénéficiaire	Versement de la subvention en février	Versement de la subvention en mai	Total
Rugby	S.A.V. Rugby	45 000 €	45 000 €	90 000 €

- d'approuver la convention passées entre la Ville et l'association "S.A.V. Rugby" et percevant de la Ville, en 2024, une subvention supérieure à 23 000 €,

- d'autoriser la Maire ou l'Adjoint à la Maire délégué à signer la convention et l'acte y afférent établis entre la Ville et ladite association,

- d'autoriser Madame la Maire à procéder au versement de cette subvention,

- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget primitif 2024, fonction 30, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

31 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

1 absent : M. KALKIN

DEL24/26 – SPORTS – ACOMPTE SUR SUBVENTION 2024 À VENIR AU VIERZON FOOTBALL CLUB

Rapporteur : Wendelin KIM

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a décidé :

- de verser un acompte de 22 000 euros sur la subvention à venir qui sera votée lors de l'examen du budget 2024,
- d'autoriser Madame la Maire à procéder au versement de cette subvention,
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits au budget primitif 2024, fonction 30, article 65748.

ADOPTÉ PAR :

26 voix Pour : M. BERNAGOUT, Mme CHAUVET , Mme DADSI, M. DRIF, M. DUMON, M. DUPIN, M. FOURNIÉ, Mme GAUCHER, M. JACQUET, Mme KAOUES, M. KIM, M. LHONNEUR, M. MICHOUX, Mme MILLÉRIOUX, Mme MION, Mme MORÈVE, M. MOUAMIR, Mme OLLIVIER, Mme PIÉTU-AGEORGES, Mme RENARD, Mme ROUX, M. SANSU, Mme SOCHARD, Mme TAIRET, M. BERNARD, Mme GRISON.

3 voix Pour par mandat : M. AAD, (donne pouvoir à Mme ROUX), M. RENÉ (donne pouvoir à M. BERNAGOUT), Mme RUIVO donne pouvoir à Mme PIÉTU-AGEORGES).

5 voix Contre : Mme CHANGEUX ,M. DESNOUES, M. GODARD, M. LATESSA, M. PERRINET.

1 absent : M. KALKIN

Fait à VIERZON, le 09 février 2024,

La Maire,

Corinne OLLIVIER

Fait à VIERZON, le 09 février 2024,

La Maire,



A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping loops and strokes, positioned above the printed name.

Corinne OLLIVIER